

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ARRONDISSEMENT DE THIERS



COMMUNE DE THIERS
DCM 2025-06

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
Mise en sécurité du bâtiment sis 8 Impasse du 29 juillet
Travaux d'urgence

Le Maire de la Commune de Thiers,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R.2122-1 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu l'arrêté de mise en sécurité, procédure d'urgence, n°2025-086 du 4 février 2025,

Vu l'arrêté modificatif n°2025-108 du 10 février 2025 ;

Considérant qu'il est urgent de procéder aux travaux de mise en sécurité du bâtiment sis 8 Impasse du 29 juillet, consistant notamment au confortement de la façade, et à l'étalement des poutres principales ;

Considérant la proposition de l'entreprise SANCHEZ (63450 TALLENDE) pour un montant de 24 175.00 euros HT.

DECIDE

ARTICLE 1

Un marché public de travaux pour la mise en sécurité du bâtiment sis 8 Impasse du 29 juillet suite à arrêté de mise en sécurité de mesure urgente, est conclu avec l'entreprise SANCHEZ (63450 TALLENDE), pour un montant total de 24 175.00 euros HT.

ARTICLE 2

La présente décision :

- fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique,
- sera transmis en Sous-Préfecture, au titre du contrôle de légalité.

Fait à Thiers, le 24 février 2025

Le Maire,


 Stéphane RODIER

